

L'OFFICIER DU MINISTERE PUBLIC
PRES LE TRIBUNAL DE POLICE DE
BOBIGNY
93-115, Rue DE LA REPUBLIQUE
93000 BOBIGNY

CLASSEMENT SANS SUITE

L'Officier du Ministère Public

à

MAITRE DEHAN & SCHINAZI
174 RUE DE COURCELLES
75017 PARIS

Références à rappeler :

Rédacteur :

Maître,

Pour faire suite à votre requête concernant

pour l'(les) infraction(s) suivante(s):

• 1 fois **022900** DEPASSEMENT ENTREPRIS PAR UN VEHICULE SUR LE POINT D'ETRE DEPASSE
ART.R.414-4 §II 3° C.ROUTE. ART.R.414-4 §V,§VI C.ROUTE.
Infraction(s) relevée(s) à _____ au point kilométrique _____
dans le sens _____ en date du _____ par procès verbal n° _____ dressé par _____
, avec le(s) véhicule(s) immatriculé(s) :

• 1 fois **031063** CONDUITE D'UN VEHICULE AVEC PORT A L'OREILLE D'UN DISPOSITIF SUSCEPTIBLE
D'EMETTRE DU SON ART R.412-6-1 AL.2 C.ROUTE. ART.R.412-6-1 AL.4, AL.5 C.ROUTE.
Infraction(s) relevée(s) à _____ au point kilométrique _____
dans le sens _____ en date du _____ par procès verbal n° _____ dressé par _____
, avec le(s) véhicule(s) immatriculé(s)

• 1 fois **011054** DEPASSEMENT DE VEHICULE SANS AVERTISSEMENT PREALABLE DU
CONDUCTEUR DEPASSE ART.R.414-4 §III C.ROUTE. ART.R.414-4 §V,§VI C.ROUTE.
Infraction(s) relevée(s) à _____ au point kilométrique _____
dans le sens _____ en date du _____ , par procès verbal _____ dressé par _____
vec le(s) véhicule(s) immatriculé(s) :

Appartenant aux dossiers :

Après examen de votre requête et du procès-verbal, j'ai procédé au classement sans suite de cette (ces)
contravention(s).

Je vous pris d'agréer, Maître, l'expression de mes salutations distinguées

Fait à BOBIGNY, le 04/01/2024

L'OFFICIER DU MINISTERE PUBLIC
Le Commandant de Police

